

Personnel enseignant – Technologie de l'architecture

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1200 membres du personnel et plus de 9000 étudiantes et étudiants. Côté de la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

ENSEIGNANT(E) DÉPARTEMENT DE TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2025

CE QUE NOUS DISTINGUE !

- ✓ Une mission éducative inspirante
- ✓ Un environnement en constante évolution
- ✓ À proximité du métro et autres transports collectifs, programme OPUS+ entreprise disponible
- ✓ Centre à la petite enfance en milieu de travail (CPE Youpi)
- ✓ Lieu de travail au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval
- ✓ Offre alimentaire diversifiée (cafétéria, restaurant-école)
- ✓ Des installations sportives gratuites

AVANTAGES SOCIAUX

- ✓ Conciliation travail – vie personnelle
- ✓ Développement professionnel
- ✓ Assurances collectives
- ✓ Régime de retraite (RREGOP)
- ✓ Programme d'aide au personnel
- ✓ Télémédecine

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire de premier cycle* en architecture ou dans une discipline connexe (avant 2001) OU ;
- Diplôme universitaire de premier cycle* en architecture ou dans une discipline connexe (après 2001).

Aptitudes et compétences recherchées :

- Bonne maîtrise de la langue française et capacité à communiquer efficacement (valider par un test de français);
- Démontrer un intérêt marqué pour les étudiants et le travail collaboratif.

Atouts :

- Détenir, au secteur technique, une expérience professionnelle pertinente au programme ;
- Détenir une expérience d'enseignement de niveau collégial.

Traitement :

Selon l'échelle de traitement prévue à la convention collective du personnel enseignant, de 56 082\$ à 108 008\$.

Postuler <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation peuvent être mises en place selon les besoins identifiés.

Pour en savoir davantage sur le département de technologie de l'architecture (221.A0) nous vous invitons à faire une visite à l'adresse : [Technologie de l'architecture | Collège Montmorency](#)

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, mais seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.

* [L'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec](#) émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est requise.